Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260428-20260428_DELIB6-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	10
Votants	9

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 28 avril,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 15/04/2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

SECRETAIRE : BREXEL J.

20260428-DELIB6 : COMMUNE - AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat, constatant l'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement, le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme suit dans le budget primitif 2026 :

Article R 1068 (investissement) : 110 000,00 €
Report en fonctionnement R 002 : 50 245,64 €

Report en investissement R 001 : 322 377,25 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Rose-Marie DANIEL

